

**ENQUETE PUBLIQUE**  
**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES**  
**EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

L'établissement SOMVILLE Daniel dont les bureaux situés rue Vulnérable n° 9 à 6222 Fleurus, sollicite un permis d'environnement sur un bien situé à la même adresse et cadastré 9ème Division, section B, n°144 K et 145 F2.

**Le projet consiste maintenir, régulariser et agrandir une exploitation agricole à concurrence de 6 équins, 160 bovins et 150 ovins, créer une prise d'eau et obturer un puits.**

Au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et des mesures prévues dans le projet, il ressort que les incidences environnementales y relatives ne doivent pas être considérées comme ayant un impact notable pour les motifs suivants :  
 Considérant qu'à l'examen du dossier, les nuisances les plus significatives portent sur le bruit, le charroi, les effets sur l'air, le bien-être des animaux, la gestion des effluents, le risque de pollution du sol, du sous-sol et des eaux de surface et souterraines ;  
 Considérant qu'en ce qui concerne les autres compartiments de l'environnement, le projet engendre des nuisances pouvant être qualifiées de nulles ou mineures ;  
 Considérant qu'il n'y a pas lieu de craindre d'effets cumulatifs avec des projets voisins de même nature ;  
 Considérant que la notice d'évaluation des incidences, les plans et les autres documents constitutifs du dossier synthétisent suffisamment les principaux paramètres écologiques du projet sur l'environnement ;  
 Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

**Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 25 mars 2024**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
18 mars 2024	25 mars 2024	Administration communale Service Urbanisme Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe le 10 avril 2024 à 11h00	Administration communale Collège communal Allée de Château Chinon, 7 5140 Sombreffe

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, ou sur rendez-vous.

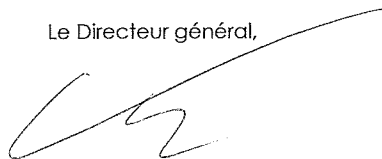
Coordonnées du Fonctionnaire Technique :

Ministère de la Région Wallonne, Division de la Prévention et des Autorisations - Direction de Namur - avenue Reine Astrid n°39 - 5000 Namur - Tél. : 081/71.53.40

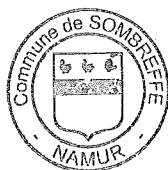
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Sombreffe, le 15 mars 2024.

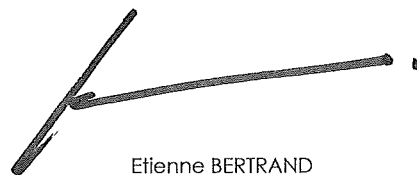
Le Directeur général,



Thibaut NANIOT



Le Bourgmestre,



Etienne BERTRAND